Strassenverkehrs- und Schifffahrtsamt

Office de la circulation routière et de la navigation

Polizei- und Militärdirektion des Kantons Bern

Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne

Centre d'expertises et d'examens Berne Schermenweg 9, case postale CH-3001 Berne Téléphone +41 31 635 80 80

vpz.bern@pom.be.ch www.pom.be.ch/ocrn

Berne, juillet 2019

Freins à main électriques

Madame, Monsieur,

Les véhicules d'examen sans double commande doivent être équipés d'un frein à main efficace facilement accessible pour l'expert. Les freins à main électriques ne sont admis que s'ils peuvent être actionnés à n'importe quelle vitesse et produire un effet immédiat ne pouvant être annulé par une pression sur l'accélérateur; une attestation en ce sens émanant d'un concessionnaire de la marque doit être présentée lors de l'examen.

Vous remerciant par avance de votre collaboration et de la transmission à vos élèves des informations ci-avant, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Robert Stucki, Responsable de processus Examen de conduite Telefon +41 31 635 83 54 (direct), robert.stucki@pom.be.ch